

Nous avons mentionné, il y a déjà plusieurs mois, des faits tendant à prouver que les matières qui entrent dans la composition des couleurs d'un papier de tenture peuvent, dans certains cas, s'évaporer, et se mêlant à l'air, rendre dangereuse et même mortelle l'atmosphère d'une chambre nouvellement tapissée. Un fait de cette nature vient d'être observé en Angleterre :

M. H. Fuellant occupe une maison de Sheepcotwall, près Cipton. Ses trois enfants avaient une chambre où l'on avait récemment collé du papier. Ces enfants devinrent malades, et l'on ne put d'abord reconnaître leur indisposition. La nuit, les douleurs augmentèrent, et le médecin vit bientôt apparaître les symptômes de l'empoisonnement. Comment l'accident était-il arrivé? comment ses effets pouvaient-ils devenir plus graves à chaque moment? C'est ce que le docteur s'expliqua en examinant la chambre des enfants. On y avait fait beaucoup de feu pour sécher les tentures vertes nouvellement posées. La peinture du papier contenait une quantité inusitée d'arsenic, et ce poison, en s'évaporant, avait vicié l'atmosphère au point de la rendre dangereuse à respirer. On transféra les enfants dans une autre chambre et leur santé se rétablit peu à peu.

Une analyse faite par le docteur a permis de reconnaître qu'un petit morceau de papier de tenture contenait assez d'arsenic pour tuer une grande personne.

Nous extrayons du *Courrier du Harre* des renseignements curieux sur les ravages tousjours croissants occasionnés par l'abus des boissons alcooliques.

Le résultat de ce que l'on est convenu d'appeler le progrès est quelque chose de fort triste. Il est facile de constater aujourd'hui dans quel état d'abrutissement est tombé une certaine partie de la classe ouvrière depuis qu'on s'est livré avec une véritable fureur à la distillation empoisonnée des betteraves, du riz et des pommes de terre.

Les vins et surtout les eaux-de-vie de France (*french brandy*) jouissent en Angleterre d'une faveur marquée. Un petit verre de *vrai* cognac prime tous les spiritueux, quels qu'ils soient, même sur les tables princières et royales. Seulement, nous devons le dire à regret, le vrai cognac n'existe presque plus que de nom; et, sous ce nom, un commerce sans scrupule livre des produits qui n'ont rien de commun avec le produit de la vigne transformée par la distillation.

Qu'on y songe, pendant qu'il en est encore temps: l'eau-de-vie de vin est un produit sain, d'une haute valeur gastronomique et même hygiénique, dont la France a le monopole de fait et qui peut devenir l'objet d'un commerce immense. Par contre, l'eau-de-vie de riz, de féculé, de betteraves, est un produit malfaisant, funeste à la santé, et dont la fabrication, possible partout en France comme hors de France, ne peut donner à notre industrie que des profits médiocres grâce à la concurrence universelle. Si nous laissons périr en nos mains ce précieux monopole des eaux-de-vie, en prostituant la marque française aux produits d'une distillation bâtarde, c'en sera bientôt fait de notre exportation de spiritueux. Nous aurons tué la poule aux œufs d'or.

Que si, nous nous élevons de ces calculs purement mercantiles à des considérations morales et sociales, nous trouverons que la tolérance qui permet aux produits de la distillation

du riz, des betteraves et des pommes de terre de prendre place dans la consommation à côté et sous le couvert des eaux-de-vie de vin, est une source de dégradation morale et de dégénérescence pour l'espèce.

Ce n'est pas nous qui disons cela, ce sont les plus hautes autorités qu'on est habitué à respecter en France: la science d'abord, l'organe de la loi ensuite.

Voici, d'après la *Gazette des Tribunaux*, l'opinion exprimée, dans un procès jugé récemment à Rouen, par M. Morel, médecin de l'hospice des aliénés des Quatre-Mars:

«Après avoir exposé avec détail les ravages produits dans les classes populaires, par l'abus des boissons alcooliques, M. Morel a déclaré qu'il en résulte une maladie funeste appelée *alcoolisme chronique* par la science, et dont la conséquence est d'envoyer annuellement un certain nombre d'aliénés dans les asiles spéciaux. Les enfants issus de ces malheureux sont étioilés, rachitiques et souvent idiots.

«D'autres témoins, notamment M. Bouillot, commissaire de police, ont exposé que les ouvriers des bas quartiers de la ville sont habitués de prendre chaque jour, en quantité considérable, de l'eau-de-vie vendue très bon marché, et que ceux qui en boivent de manière à s'enivrer sont comme furieux à la suite de ces excès.»

Or, quelle est l'eau-de-vie que boivent ces malheureux, qui passent progressivement de l'ivresse furieuse à la folie caractérisée, puis à l'idiotisme; quel est le liquide *cruel*, ou plutôt le poison impitoyable qui compose ces *Grands Coups* que nous voyons s'afficher insolemment à certaines devantures de boutique? Des eaux-de-vie où il n'est pas entré un atome de vin. Une concurrence à toute outrance s'est établie entre des débitants sans scrupules, pour empoisonner au rabais la classe ouvrière; et jusqu'ici on y a trop bien réussi.

E. MOUTTET.

Tribunaux.

Nous apprenons que la Cour impériale de Douai a rendu son arrêt dans le procès en contrefaçon Lesage-Gœtz de Mulhouse contre Bailly; ce dernier a été condamné, comme contrefacteur, aux frais du procès, à 500 fr. de dommages-intérêts, à la confiscation de tout le matériel contrefait et à l'affiche du jugement en 50 exemplaires, pour être apposés à Lille, Douai, Cambrai, Paris et Mulhouse.

FAITS DIVERS.

L'Académie française vient de procéder à l'élection d'un de ses membres, en remplacement de M. Alexis de Tocqueville.

Au premier tour de scrutin, le P. Lacordaire a été élu.

Les voix se sont ainsi réparties :
Le R. P. Lacordaire, 21 voix.
M. Mazerès, 7 »
M. Camille Doucet, 3 »
M. Léon Halévy, 3 »
M. Henri Martin, 4 »

C'est M. Guizot qui répondra au récipiendaire.

Le bureau, en cette occasion, sera ainsi composé : M. Guizot, directeur; M. de La Prade, chancelier, et M. Villemain, secrétaire perpétuel.

— Une lettre écrite du Miemoapolis (Minnesota), au *Courrier des Etat-Unis*, et datée du mois de décembre, rapporte un exemple caractéristique du sentiment de vengeance dont sont généralement animés les Indiens :

«A l'époque du paiement annuel fait aux chippewas l'an dernier, dans la prairie du Cygne, un guerrier chippewa fut tué par un autre de la même tribu, mais faisant partie d'une autre bande. Le meurtrier avait réussi à s'échapper, et on n'en avait plus entendu parler, quand, la semaine dernière, il reparut du côté de la rivière du Cygne. Il rentra dans le camp et fut reconnu par la femme du guerrier mort. Elle alla prendre un fusil et le tua du premier coup. Le frère de celui-ci, qui était présent, leva son fusil et tua l'Indienne sur la place; mais il fut tué à son tour presque aussitôt par le frère de cette dernière.»

Aucun autre parent des victimes ne se trouvant présent, le massacre en resta là, ajoute *philosophiquement* la lettre.

— Quand elle se manifeste chez des individus privés des bienfaits de la fortune et de l'éducation, la probité a un mérite de plus, dit le *Droit* en rapportant le fait suivant :

Le nommé Baris, chiffonnier, demeurant passage Doré, 1, a trouvé, il y a trois jours, sur la voie publique, près des Tuileries, un bracelet en or, décoré de feuilles émaillées et enrichi de diamants, le tout d'une valeur d'environ 1,000 francs. Le chiffonnier avait ramassé ce bijou avant sept heures du matin, alors que la rue était encore peu fréquentée, et il n'avait été remarqué par personne. Il s'empressa de porter sa trouvaille chez le commissaire de police, qui a restitué le lendemain le bracelet à sa légitime propriétaire. Celle-ci a récompensé généreusement l'honorable chiffonnier.

— Le nommé Vasseur, homme de peine au service de M. Tamisier, teinturier, se présenta lundi à onze heures et demie du matin au N. 46, rue de la Victoire, afin de toucher une facture dont le montant était dû par un sieur Vallé, domicilié au deuxième étage au dessus de l'entresol. L'homme de peine comprit mal l'indication qui lui avait été donnée par le concierge, et il sonna au premier étage, à la porte d'un appartement occupé par le sieur H..., peintre de marine. Cet artiste, qui était seul chez lui, vint ouvrir. Vasseur lui présenta la facture. — Ce n'est pas pour moi, s'écria d'un air furieux le peintre après y avoir jeté un coup d'œil. Retirez-vous! L'homme de peine obéit à cette injonction et il s'éloigna lorsque, profitant de ce que la porte était encore entrebâillée, le sieur H... le frappa violemment avec une paire de ciseaux dans la région de l'aisselle. Ensuite, il s'enferma, laissant sur le palier celui qu'il venait de blesser.

Vasseur descendit péniblement l'escalier en appelant du secours et entra tout couvert de sang chez le concierge, auquel il fit part de ce qui lui était arrivé. Indigné, le concierge, tout en donnant des secours au blessé, fit prévenir M. Bellanger, commissaire du quartier de la Chaussée-d'Antin. Ce magistrat envoya le sieur Tissot, attaché à son bureau en qualité d'inspecteur, pour amener devant lui l'inculpé. L'agent voulut s'acquitter de cette mission; mais, lorsqu'il eut sonné, il vit debout, sur le seuil de sa porte, le sieur H..., qui tenait de chaque main un pistolet, et qui lui cria : « Si l'on ne me laisse pas tranquille, je fais sauter la cervelle au premier qui se présentera ! »

Reconnaissant qu'il s'agit d'une affaire, l'inspecteur se retire et informe le commissaire de police de ce nouvel incident. M. Bellanger se rend alors lui-même sur les lieux. Arrivé à la porte de l'inculpé, il le somme d'ouvrir. Celui-ci jette les verrous, et déclare qu'il est déterminé à tuer tous ceux qui essaieront de forcer sa retraite.

Pour prévenir d'autres accidents et peut-être la mort de plusieurs personnes, le commissaire croit devoir recourir à un autre moyen. Dans la persuasion que le peintre sortira tôt ou tard de son appartement, il place deux agents en surveillance dans l'escalier et ceux autres chez le concierge. Au bout d'un quart d'heure, en effet, le sieur H... quitte son domicile et s'engage dans l'escalier. Aussitôt, on le saisit à bras-le-corps et on lui enlève un pistolet chargé et amorcé qu'il avait sur lui. Une perquisition opérée dans son logement y fit découvrir tout un arsenal de carabines, de pistolets, etc.

Le sieur H... demeurait depuis huit mois dans la maison. On le regardait comme un homme d'un caractère sombre, taciturne, irascible, et il était redouté de tous les locataires. Il paraît que, depuis assez longtemps, il avait le cerveau troublé et qu'il se croyait poursuivi par des ennemis qui en voulaient à ses jours.

Le sieur H... a été dirigé sur la Préfecture, où son état mental sera l'objet d'un examen.

La blessure de Vasseur n'offre pas la gravité qu'on pouvait craindre tout d'abord, la pointe de l'instrument s'étant arrêtée contre les côtes.

— Voici une lettre qui, d'après le *Monde Illustré*, aurait été adressée le 15 janvier, par un pharmacien des environs de Paris, à un droguiste de la rue de Rambuteau. Voici la lettre :

«Monsieur, j'ai le regret de vous prévenir qu'il me sera tout-à-fait impossible de payer à la fin du mois le billet de 380 francs que je vous ai souscrit, et qu'il faudra renouveler. Nous subissons en ce moment une crise horrible, — il n'y a pas un seul malade dans tout le pays !
» Votre désolé serviteur.»

Comment trouvez-vous cette horrible crise ?

— Le préfet du Loiret a adressé la dépêche télégraphique suivante à ses collègues de Blois, de Tours, d'Angers et de Nantes, ainsi qu'au sous-préfet de Saumur :

«Orléans, 30 janvier.

«Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera de 2 mètres 20 à Orléans, et qu'il aura lieu le 30, vers deux heures du soir.

«La rivière de Cher était en crue le 27; elle avait atteint 2 mètres 63, vers deux heures du soir, à Saint-Alignan.

«La rivière de Vienne était également en crue. Le 29, le maximum a été de 3 mètres 65 à Châtellerault, vers huit heures du matin.»
(*Journal du Loiret*).

— On lit dans dans le *Courrier de Nantes* du 31 janvier :

«La crue de la Loire continue toujours aux quais de Nantes, et son niveau est au moins de 15 centimètres plus haut qu'il ne l'était samedi dernier. Les vents, qui avaient semblé vouloir se fixer entre le nord et l'est, sont de nouveau à l'ouest. Les mauvais temps continuent, et ce n'est pas sans inquiétude que l'on voit cette persistance de pluie et de tempêtes.

«D'après des avis reçus du pays haut, la Loire ne contribuerait que très peu à la crue que nous ressentons ici, car une dépêche privée, reçue à Nantes, et venant de Nevers, annonce que la hauteur des eaux dans cette ville n'est qu'à 1 mètre 40 : ce sont donc les affluents qui grossissent considérablement le fleuve. Le Cher principalement croît très rapidement.

«A Nantes, les basses rues commencent à être sérieusement envahies par les eaux, et l'on ne peut circuler dans plusieurs d'entre elles qu'à l'aide d'apontements.

Toujours sobre de paroles, Marie fit un signe de tête affirmatif, accompagné d'un sourire.

«La fortune est venue à toi pendant que tu fumais tranquillement la pipe.

«Songe un peu, si maintenant tu allais perdre en un instant tout ce que tu possèdes... tout à la fois.»

A cette supposition, Forster ne put dissimuler une émotion très vive. Le souvenir de l'entre-tien de Frank et d'Ehrenstrom chez mademoiselle Rudenskold lui traversa l'esprit comme un éclair.

«Tout ce que je possède? répéta-t-il.

— Tout : d'abord ton auberge.

— Ce serait un terrible malheur... mais je le supporterais courageusement et je recommencerais à travailler. C'est surtout à cause de Marie que j'en serais affligé.

— Mais si tu la perdais aussi?

— Perdre Marie! Ah! point de sottises bavardes! N'est-ce pas, Marie, tu m'as donné non-seulement la main, mais encore ton cœur?

— Mon cœur tout entier, Forster.

— Entends-tu?

— Mais si tu perdais la liberté?

Forster lui tourna le dos sans répondre, mécontent de l'entendre faire de pareilles suppositions dans un moment comme celui-là. Si confiant d'ordinaire, il trouva dans cette conduite de nouveaux motifs de soupçonner Alm, dont les paroles affligeaient Marie.

«Toute la félicité de la vie n'est qu'un château de cartes; un souffle la renverse, reprit Alm.

— C'est vrai, » dit Marie.

Alm voulait éveiller chez Forster une grande confiance dans la solidité de son bonheur et le

frapper juste au moment où tout lui souriait le plus; il s'aperçut qu'il n'avait pas pris la bonne voie pour atteindre ce but.

«Heureux Forster! reprit-il donc. Heureuse Marie! ajouta-t-il en fixant sur elle un regard d'admiration. J'avoue qu'il est cruel, dans un pareil moment, de songer que tout est périssable; mais cela m'est bien permis à moi qui n'ai éprouvé que la fragilité des biens de la terre. Tu m'en veux, Forster. Il ne faut pourtant pas juger un ami avec trop de sévérité. Il est vrai que ton bonheur repose sur une base solide. Tu l'as créé toi-même, et maintenant... il ne te reste plus qu'à en goûter les fruits: ton indépendance et l'amour de Marie.»

Il parlait avec un tel air de sincérité, que Forster commençait à lui rendre sa confiance.

«Je me représente si bien quelle va être ton existence, reprit Alm. Je te vois assis auprès de ta petite femme... C'est le soir, à la lumière; Marie a pris place à sa table à ouvrage, et toi, le bras passé autour de sa taille, tu plonges ton regard dans tes beaux yeux.»

C'était précisément la plus délicieuse scène du bonheur domestique que l'imagination de Forster lui représentait.

«Vous ne parlez pas à haute voix, vous chuchotez...»

Les yeux des mariés se rencontrèrent. Ce regard et un soupir exprimèrent leur amour et leur émotion.

«De quoi parlez-vous, mutins que vous êtes?»

Une rougeur charmante se répandit sur le visage de Marie; Forster sourit de nouveau et lui serra tendrement la main.

«Tu écarter du front de ta femme une boucle de ses cheveux noirs, Marie te fait un signe de tête ravissant.

— Merci, mon ami! merci, » dit Forster.

Forster avait oublié tout ressentiment et toute méfiance. Il lui semblait impossible qu'Alm fût un faux ami, lui qui peignait si bien l'avenir du nouveau ménage.

S'apercevant que ses paroles produisaient l'effet qu'il en avait attendu, Alm poursuivit :

«Deux ans se sont écoulés... Je me représente le même tableau; mais, cette fois, joue à vos pieds...»

— Silence, monsieur Alm! je vous en prie, dit Marie.

— Parle! s'écria Forster.

— A vos pieds joue un petit espiègle à la tête bouclée...»

— Pas un mot de plus!...»

— Poursuis.

— Aux yeux noirs, au teint frais...»

Les joues de Marie s'empourpraient; les yeux de son mari, ce miroir où se reflètent à l'instant les joies ou le chagrin du cœur, s'animaient de plus en plus.

«Heureux Forster!

— Oh! oui, tu as raison; qui l'est plus que moi?»

Alm venait de tirer de sa poche un mouchoir blanc; il s'approcha de la fenêtre.

«Heureuse Marie! » ajouta-t-il.

Marie baissa les yeux.

Alm était tout près de Forster, il éleva son mouchoir comme pour s'essuyer le front.

«Et c'est à toi, j'ourtant que je dois mon bonheur, lui dit Forster; car c'est toi, je ne l'oublierai jamais, qui m'engageas à entrer à Lilje-holm, ce soir où...»

Il allait dire : où j'y rencontrais Feldmans; mais il s'interrompit.

Néanmoins ces paroles réveillèrent l'idée qui

dominait chez Alm; il agita son mouchoir contre la fenêtre d'une main convulsive. C'était le signal qui devait faire monter les agents de police qu'il avait laissés dans la rue.

«Comme la couronne de mariée te va bien, Marie! dit Forster à voix basse.

— Tu trouves?

— Je ne t'ai jamais vue aussi belle que ce soir... tu te surpasses.

— Flatteur!

— Ah! si nous étions seuls, je te serrerais dans mes bras. Tu me rends l'homme le plus heureux du monde.»

Alm fit un nouveau signe.

«Moi aussi, je suis heureuse de ton amour, Forster.

— Vraiment?

— Peux-tu en douter?

— Oh! non, je le lis dans tes yeux, je le reconnais à la rougeur de tes joues.

— Veux-tu bien te taire?»

Alm fit un troisième signe.

«Je voudrais bien te demander quelque chose, reprit Forster.

— Quoi donc?

— Un baiser.

— Y penses-tu? Ici, tout près de la fenêtre!

— Pourquoi pas?

— Il y a tant de monde là! Je rougirais.

— La rougeur t'embellit encore.

— Je serais honteuse.

— Phrases que tout cela!

— Tu es taquin.

— Et toi méchante... Donne-moi un baiser.

— Non, plus tard.

— Quand?»

Marie s'éloigna en souriant et reparut à la fenêtre.